

## Communiqué du 8 mars 2022 Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

### Pour la reconnaissance du travail féminin essentiel et de terrain



En ce 8 mars 2022, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, des militantes du SIT se sont réunies à la zone piétonne du Mont-Blanc pour réaffirmer à quel point le travail féminin est essentiel. Travaillant dans les secteurs de la santé, du handicap, des EMS, de la petite-enfance, du social, de l'hôtellerie-restauration, de la vente, du nettoyage, de l'économie domestique, toutes contribuent de manière significative au développement économique et social de la société. Elles sont des dizaines, des centaines de milliers à œuvrer

**laborieusement à maintenir la prospérité de la Suisse. Et pourtant, leur travail pénible et souvent mal rémunéré pèse autant sur leur santé physique que psychique. Aujourd’hui, elles demandent la reconnaissance de ce travail essentiel !**

Les collègues de l'économie domestique travaillent en moyenne entre 45 et 60 heures par semaine. Elles cumulent jusqu'à 15 employeurs-euses différents. Elles assument toutes les tâches domestiques : repassage, garde d'enfants, préparation des repas, surveillance nocturne des personnes atteintes de maladies dégénératives, etc.

De leur côté, les accueillantes familiales travaillent 50 heures par semaine, dans des conditions toujours plus difficiles et avec des revenus précaires.

Les nettoyeuses représentent 80% de la branche. Un secteur féminisé, qui est peu reconnu et peu valorisé. Paradoxalement, le nettoyage est toujours perçu comme une tâche ingrate, bien qu'essentiel au bon fonctionnement de la société. Pourtant, lors de la pandémie, ces travailleuses étaient au front, mais malgré les applaudissements de la population, les clients du secteur préfèrent toujours cacher et ignorer leur travail, en contraignant les sociétés à intervenir soit très tôt la journée soit tard le soir. Résultat: les nettoyeuses sont obligées pour pouvoir vivre de leur dur labeur de cumuler les emplois avec des journées qui commencent à 6h et se terminent à 22h.

Les femmes de chambres travaillent courbées à des cadences infernales. Elles doivent préparer en moyenne 40 chambres par jour. Bien loin de s'améliorer, leurs conditions de travail se détériorent ces dernières années. Tandis que les contrats se précarisent, le travail sur appel devient toujours plus la règle dans un secteur particulièrement touché par la pandémie.

Les aides-soignantes, infirmières, auxiliaires de santé, assistante en soins et santé communautaire, assistante en soins et éducation, assistante en soins et accompagnement assistent et prodiguent des soins à la personne toujours plus complexes, sans reconnaissance salariale proportionnelle à leurs multiples compétences exercées simultanément.

Vendeuses, femmes de ménage, animatrices du parascolaire, etc. La pandémie l'a démontré : toutes jouent un rôle essentiel qui leur est nié. Elles nettoient, portent, rangent, manipulent des produits toxiques, écoutent, soulagent, soignent, éduquent. Elles assument de longues journées de travail de plus de 12 heures, travaillent tôt le matin, tard le soir, la nuit, le dimanche et les jours fériés. La liste

des tâches essentielles qu'elles effectuent chaque jour et de manière répétée est sans fin.

**Aujourd'hui, elles disent STOP à la reconnaissance zéro, demandent plus de droits et exigent :**

### **La reconnaissance de l'expérience et de la formation**

L'entrée en vigueur du salaire minimum à Genève a permis une valorisation salariale historique. Aujourd'hui, il s'agit de faire un pas de plus en réintégrant un salaire spécifique reconnaissant l'expérience et la formation, disposition qui a disparu des contrats-types de travail et de certaines conventions collectives. Avec des salaires particulièrement déjà bas, ne plus reconnaître ces compétences participe à l'augmentation des inégalités salariales.

### **Une catégorie salariale spécifique pour les tâches relevant du soin à la personne**

L'assistance aux personnes malades ou dépendantes requiert des compétences spécifiques. On ne s'improvise pas garde malade, garde d'enfant, encore moins auxiliaire de vie quand il s'agit d'accompagner des personnes âgées atteinte de la maladie d'Alzheimer dans les tâches de la vie quotidienne. Octroyer un salaire spécifique pour les tâches du soin à la personne, s'est reconnaître un travail essentiel à sa juste valeur.

### **La baisse du temps de travail sans perte de salaire**

Alors qu'il est déjà difficile de concilier vie professionnelle et vie privée quand la semaine de travail dure 40 heures, c'est un défi permanent quand elle dure 45 pour les employées de maison, les femmes de chambres, les serveuses. Diminuer le temps de travail sans réduire le salaire c'est allouer du temps à la vie familiale et sociale.

### **Un travail, un permis**

La société suisse manque de main d'œuvre, bien que les flux migratoires ne tarissent pas. Allouer un permis de séjour aux personnes qui, en offrant leur force de travail, contribuent au bien-être et au développement économique et social de la Suisse, c'est lutter activement contre la traite des êtres humains et le travail au noir.

### **Le maintien de la retraite à 64 ans pour les femmes**

Les inégalités qui maintiennent les femmes dans la précarité sont déjà extrêmement nombreuses : travail non rémunéré mal réparti au sein des familles, inégalité salariale, temps partiels contraints, plafond de verre et plancher collants,

ou encore assurances sociales qui ne prennent pas en compte les parcours « atypiques » qui sont pourtant la norme. Toutes ces inégalités se traduisent par des retraites encore plus basses pour les femmes par rapport aux hommes, qui déjà eux peinent à joindre les deux bouts. Au lieu de corriger ces inégalités de genre, le Parlement ne fait que les accroître avec AVS21 ! Une escroquerie de plus sur le dos des femmes.

**Avec le soutien du SIT, les femmes ne cesseront de lutter pour l'égalité et la reconnaissance de leur travail essentiel !**